

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

RAPPORTEUR Madame LE MAIRE

Affaire n° 21-089 : Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission
Pas de vote.

Affaire n° 21-090 : Suppression d'un poste d'adjoint
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 30 voix pour et 3 abstentions (L. Sibrac, N. Louey et F. Bonnot).

Affaire n° 21-091 : Détermination du niveau des indemnités des élus
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 29 voix pour et 4 abstentions (L. Sibrac, N. Louey, F. Bonnot et M-M. Brun).

Affaire n° 21-092 : Rapport annuel des représentants de l'assemblée spéciale au Conseil d'administration de la Fabrique de Bordeaux métropole
Les membres du conseil municipal prennent acte de la présentation du rapport organisée en son sein.

RAPPORTEUR Karine FAUCONNET

Affaire n° 21-093 : Rapport d'Orientations Budgétaires 2022
Les membres du conseil municipal prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour 2022 organisée en son sein.

RAPPORTEUR Bruno FARENIAUX

Affaire n° 21-094 : Protocole transactionnel entreprise Aqio
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 32 voix pour et 1 abstention (M-M. Brun).

RAPPORTEUR Jean-Claude MARSAULT

Affaire n° 21-095 : Attribution de la délégation de service public de gestion et d'exploitation du cinéma Les Colonnes et fixation des tarifs 2022.
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour.

Affaire n° 21-096 : Avenant à la Convention Territoriale Globale entre la ville et la CAF
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour.

RAPPORTEUR Valérie CARPENTIER

Affaire n° 21-097 : Cession parcelle CM45 – Rue Michel Montaigne
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 29 voix pour, 3 contre (L. Sibrac, N. Louey et F. Bonnot) et 1 abstention (M-M. Brun).

Affaire n° 21-098 : Dénomination de deux voies privées
Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour.

RAPPORTEUR Philippe GALLES

Affaire n° 21-099 : Subventions aux associations

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour.

RAPPORTEUR Aurore LAMOTHE

Affaire n° 21-100 : Avis du conseil municipal sur la liste des dimanches de 2022 pour lesquels est accordée une dérogation collective du Maire au principe du repos dominical.

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 32 voix pour et 1 abstention (M-M. Brun).

RAPPORTEUR Pierre LABORDE

Affaire n° 21-101 : Modification du tableau des effectifs

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour.

Pour information : Décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT